

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Etouviennes, Etouviens,

Sylvie Lebassard et moi-même avons le plaisir de vous présenter le bulletin annuel 2020 de notre commune nouvelle Souleuvre en Bocage et de notre commune déléguée d'Étouvy.

Nouveau mandat de six années, avec un autre mode de fonctionnement, le Conseil Communal d'Étouvy comprend deux élus et le Conseil Municipal de Souleuvre en Bocage 69 élus.

LA FOIRE D'ÉTOUVY 2020

N'étant désormais que deux personnes à Etouvy, une commission foire a été créée au sein du Conseil de Souleuvre en Bocage avec 10 personnes de différentes communes.

Le lundi 3 août dernier avec M. Alain Declomesnil, nous avons pris la décision d'annuler la foire d'Étouvy 2020.

Cette décision a été prise après discussions avec les services de la Sous-Préfecture, avec M. le Préfet du Calvados, avec les organisateurs des foires de Lessay, de Gavray, de Montilly et avec plusieurs exposants venant à Etouvy habituellement.

LES TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2020

- Le bardage du pignon de l'église.
- Dans le cadre de la mise aux normes des ERP, (équipements recevant du public) nous avons réalisé un aménagement pour une place de stationnement handicapé et le marquage des zones de stationnement places de la Mairie et René Maupas.
- Des petits travaux de voirie ont été réalisés.
- La pose d'un radar pédagogique en bordure de la D674.

LES PRÉVISIONS POUR LES MOIS À VENIR

Construction du local de stockage sur le champ de foire, pour les besoins du comité et de la commune, les entreprises ont été choisies, d'ici quelque temps les travaux vont pouvoir commencer.

Nous travaillons actuellement sur la procédure de reprise des anciennes tombes dans notre cimetière, des petits panneaux seront posés devant la quarantaine de tombes concernées

COMITÉ DES FÊTES

Merci au comité des fêtes et à son président Loïc Dendin pour leur dévouement, cette année peu d'activités, la galette des rois, et la journée au restaurant suivie de parties de Bowling.

Merci à Fabien Anaïse et aux bénévoles qui ont préparé un char pour le carnaval, qui n'a pu avoir lieu en 2020.

Merci aux bénévoles, aux membres d'associations qui s'investissent dans la vie communale, pour 2021 en espérant que la situation redevienne normale. Il faudra beaucoup de courage et y croire pour que les activités reprennent, vide grenier, foire d'Étouvy etc... Les membres du comité, Sylvie Lebassard et moi-même ne réussiront que si vous nous aidez, plus que jamais nous aurons besoin de vous.

Merci aux agents de Souleuvre en Bocage qui me viennent en aide tout au long de l'année.

Je profite de ce bulletin pour faire un rappel à l'ordre, régulièrement je trouve des objets de toutes sortes au pied du conteneur à verre, des gravats sont déposés dans le chemin de la Lèverie, des tontes de pelouse dans le chemin du Bosq etc...

J'appelle à la responsabilité de chacun pour que ces comportements cessent.

Nous aurons une pensée pour M. Matthieu TER KUILE, M. Ian WATTERSON, Mme Odette Cosnard et Mme Fernande Lepeteur qui nous ont quittés au cours de cette année.

La formule habituelle n'est pas facile à placer cette année, mais soyons positif et responsable face à cette pandémie. Sylvie Lebassard et moi-même, nous vous adressons à vous et à vos proches tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.



Jean-Marc LAFOSSE

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE



Judi et vendredi de 16h30 à 18h
 11, Rue de la Mairie – ETOUVY
 14350 Soulevre en bocage
 Tél 02 31 68 29 07
 mairie-detouvy@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE



La salle multifonctionnelle située au centre du bourg, rue de la marie peut accueillir 80 personnes. L'ensemble comprend une salle avec un bar, une cuisine, local avec 2 réfrigérateurs et un congélateur, une étuve et un grand local de rangement. La salle a une surface de 100 m2. La cuisine est équipée d'un lave-vaisselle.

Tarifs de location

Pour un Week-end :

Habitants de Soulevre en Bocage: 160 € + électricité

Hors commune : 190 € + électricité

Vin d'honneur

Habitants de Soulevre en Bocage: 60 € + électricité

Hors commune : 80 € + électricité



EGLISE

Chaque année, dernier dimanche d'octobre à 10h30 une messe est célébrée dans notre église Saint Martin



DECHETS

Chaque mercredi sont collectés:

- Les sacs jaunes (tri sélectif)
- Les ordures ménagères non recyclables

Sacs disponibles à la maire.

Ne sont ramassés que les sacs estampillés INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

ÉTAT CIVIL

Naissances



NICOLAS Lucas, le 18 février 2020
 FEUGERES Lorys, le 2 novembre 2020

Décès



TER KUILE Matthieu, le 8 mai
 WATTERSON Ian, le 23 juillet
 MAUDUIT Odette, le 29 septembre
 LEPESTEUR Fernande, le 22 novembre

2020 EN IMAGES

ELAGAGE D674



MISE EN CONFORMITÉ DE LA MAIRIE



MARQUAGE PLACES DE PARKINGS



BARDAGE PIGNON DE L'ÉGLISE



POSE DE NOUVEAUX PANNEAUX



GRILLE DISPARUE



PETITS TRAVAUX DE VOIRIE



GYM DOUCE DANS LA SALLE TOUS LES JEUDIS DE 11H À 12H



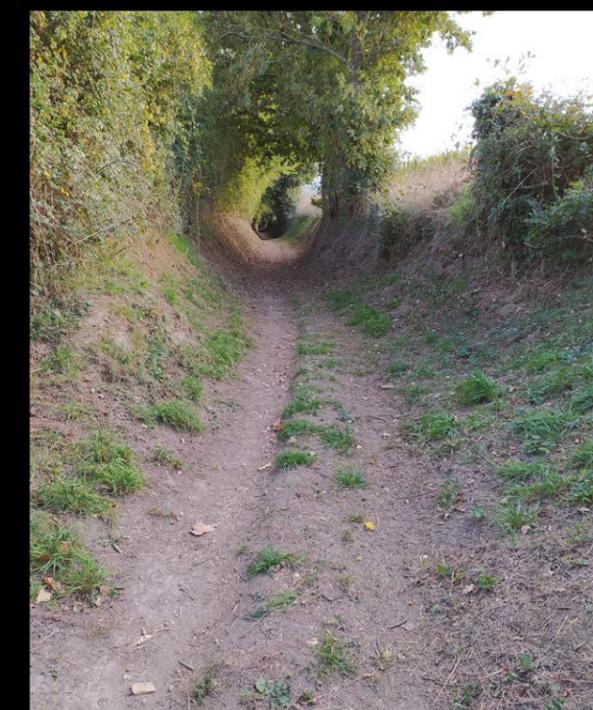
Instants Naturels



Au fil de l'eau
Rivière le BESAT
Limite Sainte Marie Laumont-Etouvy



Nids de frelons asiatiques sur Etouvy



Chemin de la Lèverie très pratiqué
surtout en période de confinement

REPAS DES AÎNÉS

67 personnes se sont réunies le 23 février au restaurant de la gare de La Graverie.



LE COMITÉ DES FÊTES

Un NOUVEAU BUREAU

Le vendredi 17 janvier 2020, l'assemblée générale a eu lieu, Monsieur Loïc DENDIN, président du Comité des fêtes a donné lecture du bilan financier 2019 qui était satisfaisant.

A l'issue de la réunion, l'assemblée générale a renouvelé le bureau, il y a eu 2 démissionnaires : Monsieur Didier LEMARECHAL et Monsieur Thomas RAOULT et a procédé à l'élection d'un nouveau membre, et après délibération, a donné tout pouvoir à Monsieur Thierry LEPARQUIER, en qualité de membre du bureau du comité des fêtes.



Composition du nouveau bureau :
Président : Loïc DENDIN
Trésorier : Alain PAINBLANC
Secrétaire : Pascaline PREVEL
Membres : Gérard DUVAL, Christian JAMARD, Laurent GAINON, Thierry LEPARQUIER

LA GALETTE DES ROIS

Le dimanche 19 janvier 2020, nous avons offert la galette des Rois, nous étions 52 personnes à la salle des fêtes, Monsieur Jean-Marc LAFOSSE, Maire-délégué de la nouvelle commune SOULEUVRE-EN-BOCAGE, a présenté ses meilleurs vœux à l'occasion de ce rassemblement.



BOWLING

Le dimanche 8 mars 2020, juste avant le confinement, le comité des Fêtes a organisé une journée de partage, pour ce premier événement, 65 habitants se sont réunis au restaurant " La Table de Vire ", suivi d'une partie de bowling.



REPORT

Malheureusement, 2020 n'a pas été une année comme les autres, suite aux décisions gouvernementales pour endiguer l'épidémie, toutes les activités planifiées ont été annulées ou reportées.

La sortie spectacle à la ferme chez Marie GUERZAILLE prévue initialement en avril, reportée au 14 novembre 2020, a finalement été à nouveau reprogrammée en septembre 2021.

LE CALENDRIER 2021

Activités prévues si le contexte nous le permet et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :

- la galette des rois n'aura probablement pas lieu
- dimanche 20 juin 2021 - vide-greniers
- samedi 30 au dimanche 31 octobre 2021 - Foire d'Etouvy
- samedi 4 décembre 2021 - Téléthon
- vendredi 10 décembre 2021 - Animation de Noël.

Le comité des fêtes attend avec impatience l'année 2021 pour pouvoir enfin vous retrouver à nouveau lors de nos prochaines activités.

Le Comité des fêtes d'ETOUVY vous présente tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

A L'ÉCOLE

Groupe scolaire de la Fontaine au Bey

Groupement des communes de la Graverie, Etouvy, Le Reculey et Ste Marie-Laumont

Le 1er Septembre 2020, 222 élèves ont investi nos 4 classes maternelles et nos 6 classes primaires. Effectifs identiques à la rentrée de 2019.

A la suite du départ de Mr Benoît LAMY, parti à la retraite le 3 juillet 2020, Mme Solenn VAUTIER a intégré notre école pour enseigner le CM1 – CM2.

28

Répartition des élèves :

La Graverie = 113 - Ste Marie Laumont = 61 - Le Reculey = 22

Etouvy = 13 - Hors communes = 13

Les prévisions pour la rentrée de 2021 sont de 217 suivant les données connues à ce jour.

RAPPEL

Enseignement : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi 9h/12 et 13h45/16h et le mercredi 9h/12h

Les enfants sont accueillis 10 minutes avant la rentrée soit 8h50 et 13h35

Garderie : Ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h à 18h30

Coût : 0.80 € par tranche de demi-heure (gratuite de 16h à 16h30)

Signature obligatoire sur le registre dès votre arrivée et votre départ

Cantine

Année 2020/2021 : 3.90 €

Le projet de construction d'un espace de restauration avance. Une délibération a été prise lors du conseil municipal du 5 novembre 2020 afin de solliciter l'aide financière de l'Etat.



Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école pour reprendre le cours normal de leur scolarité après une fin d'année scolaire marquée par la crise sanitaire. C'est ce que nous souhaitons tous.

Pendant la période de confinement, toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des élèves. Les gestes barrière sont respectés dans les classes, dans les espaces extérieurs port du masque, lavage des mains, désinfection au gel hydro-alcoolique aux entrées de l'établissement et des salles de classe, et afin de les respecter, nous avons dû nous adapter de la manière suivante :

Le restaurant scolaire a été déplacé dans la salle polyvalente.

La rentrée des maternelles se fait rue des 3 chênes et celle des primaires rue de bény bocage, ce qui limite le brassage des élèves.

Les parents ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants dans l'enceinte de l'établissement.

Ces contraintes ont bouleversé notre quotidien et nous vous remercions pour votre compréhension.

ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES



- Soizic OGER, secrétaire,
- Sonia AUBRY, secrétaire adjointe.

Lors de l'assemblée générale nous avons voté pour le changement de nom de l'association qui devient : Association des Parents d'Elèves de La Fontaine au Bey.

Afin de soutenir financièrement les projets des enseignants, l'association va mettre en place différentes actions : vente de gourdes, vente de sacs personnalisés, vente de boîtes de gâteaux ... Bien sûr il n'y aura pas de soirée en 2021 au vue de la crise sanitaire que nous traversons.

Nous vous tiendrons informés tout au long de l'année scolaire des différentes actions par des mots dans le cahier de liaison des enfants ou par la page Facebook : « APE LA GRAVERIE ».

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre l'association même en cours d'année, habituellement les réunions sont mensuelles voir bimensuelles et se tiennent un soir de semaine (mardi) et pendant le confinement nous nous adaptons et organisons les réunions en visio. N'hésitez pas à nous contacter !

Un grand merci aux enseignants pour leur investissement, aux familles pour leur participation toujours active aux manifestations et un grand merci à chacun des membres de l'association pour leur motivation et le temps consacré pour les enfants.

Enfin, il est important de remercier également les municipalités et les différentes associations des communes de La Graverie, d'Etouvy, de Le Reculey et de Ste-Marie-laumont pour leur soutien logistique.

Pour nous contacter par mail : ape.lagraverie@gmail.com

Photo Février 2020



L'APE s'est réunie en assemblée générale le mardi 29 Septembre 2020.

Le bilan de l'année scolaire 2019/2020 est assez particulier, en effet suite au confinement débuté au mois de mars, l'activité de l'association a été suspendue également. Cependant le bilan financier est positif car nous avons pu mener deux actions : vente de papiers cadeaux et la soirée au mois de février. Cette soirée, réussie, était sur le thème de la préhistoire, les enfants ont pu exposer leurs créations et nous interpréter de belles chansons.

Ainsi nous avons pu tout de même, à défaut d'aider au financement des sorties scolaires, organiser le goûter lors de la course à pied du téléthon et faire un don, distribuer des friandises aux enfants pour Noël et acheter deux draisiennes pour la maternelle.

L'association regroupe une vingtaine de membres, le bureau est composé de :

- Sophie MARTRE, présidente,
- Estelle MARUT, vice-présidente,
- Laetitia Leprovost, trésorière,
- Catherine Bourdel, vice-trésorière,